

Compte rendu du voyage de Peuples Solidaires du Pays d'Aubagne au village de Kalembouly

Dans le cadre du partenariat existant depuis 20 ans.

Le voyage s'est déroulé du 22 au 26 novembre 2015.

Etaient présents : Robert Bourne, Claude Bargin et André Seiler.

Programme du voyage :

Le 22/11

- Matin discussion à bâtons rompus à l'auberge
- Puis déplacement à Kalembouly.
- Réunion en fin d'après- midi avec le comité de gestion de la maison Michel .
- A 20 heures réunion Soja.

Le 23/11

- 8 heures réunion avec le sous- préfet.
- 10 heures réunion avec le kouré à Siby .
- Après midi libre.

Le 24/11

- Rendez- vous avec l'école Bitiako .
- A 15 heures réunion barrage.
- Le soir réunion du comité de gestion des micro-crédits.
- A 20 heures fête du village en notre honneur

Le 25/11

- 8 heures : réunion du comité de gestion de la banque.
- 10 heures réunion a l'école de Kalembouly.
- 19 heures réunion avec les parents d'élèves
- 20 heures réunion avec les femmes

Le 26/11

- Départ pour Ouagadougou.
- Midi rencontre avec Saidou
- puis visite d'un village modèle de développement bio dans la banlieue de Ouagadougou.
- 22 heures aéroport pour embarquement.

Réunion Soja bio à l'auberge Lassané

Nous avons appris à l'auberge que Mr Lassané était mandaté par une firme bretonne pour faire semer et récolter du soja bio au Burkina en vue de développer en France un élevage bio. Le débouché possible est de 16 mille tonnes, seul 8000 tonnes ont été fournis en 2015.

Les règles strictes de production bio européennes devant être respectées. Notamment une bande de 25 m de large entre les cultures bio et non bio, le non emploi d'insecticide et d'engrais.

Le prix du kg de soja bio est acheté aux paysans 200 francs CFA, par comparaison le kilo de coton est acheté 235 francs CFA (mais il faut compter dans ce prix le coût des intrants, engrais et pesticides et le rachat des graines chaque année).

C'est ainsi qu'à Kalembouy 8 paysans ont planté du soja bio dont 1 en a fait une culture exclusive. Par suite de mauvaises explications l'ensemble de la culture bio a failli être déclassée du fait du non-respect de la largeur de la bande (culture coton jouxtant la culture du soja bio).

Après discussions avec l'exportateur l'étiquette bio a pu être rétablie.

Il faut savoir que des contrôles stricts effectués en France d'une manière aléatoire permettent de valider cette appellation bio, si le contrôle s'avère négatif c'est toute la cargaison qui est déclassée et le pays perd ainsi la possibilité de produire en bio.

Pour éviter ce problème une formation avait été organisée avec un technicien spécialisé ainsi que l'exposition d'une grande banderole expliquant les règles.

L'autorisation a été donnée de stocker la récolte à l'abri des intempéries dans la maison de Michel en attendant le passage du camion récoltant la production.

Un autre problème s'est présenté : les semences fournies cette année ont mal germé, les paysans ont dû racheter en urgence d'autres sacs de semences. Devant ce surplus des frais à la charge des paysans et pour encourager cette production nous avons décidé de débloquer 1000 Francs CFA pour couvrir ce supplément.

Nous souhaitons vivement encourager cette production bio afin de ne plus dépendre exclusivement du coton, d'autant qu'il y a un projet pour cultiver du sésame bio.

Réunion du comité de gestion de la maison Michel

5 personnes étaient présentes dont le président Drissa, le secrétaire et le trésorier.

Nous avons remarqué le bon entretien du bâtiment, d'une vaisselle suffisante et la propreté des locaux.

Plusieurs personnes de passage ont séjourné dans les locaux (ouvriers travaillant sur les chantiers et ont payé leurs nuitées. Les tarifs sont affichés à l'entrée. Les instituteurs qui logent dans un bâtiment annexe payent un loyer de 7000 francs CFA.

Il est à noter qu'il faudrait revoir l'étanchéité de la toiture d'une maison qui se fait au moyen d'un bidon de goudron mélangée avec de l'argile et de l'huile de vidange.

La porte est à repeindre, les murs de clôtures à entretenir. Les manguiers plantés dans la cour ont bien poussés. Une grande discussion s'est engagée entre eux pour savoir qui s'occuperait de ces travaux. Le montant de 100.000 franc CFA sur le compte du comité de gestion permet d'envisager la réalisation des travaux.

Tous les participants ont bien compris pour l'intérêt du village d'avoir des bâtiments en bon état.

Réunion avec le préfet

Etaient présents Monsieur le préfet, (représentant également le Maire jusqu'aux élections fixées le 31 janvier 2015, le secrétaire de mairie, la présidente des commissions des appels d'offre des marchés publics, du secrétaire adjoint et de nous- même.

Après les présentations officielles et avoir défini les objectifs de notre voyage à Kalembouly nous avons abordé la question des trois classes manquantes de l'école primaire de Kalembouly.

Deux classes avait été prévues par la mairie et budgétisées, c'est la SARL Optimum de Ouagadougou qui a remporté le marché et qui devait déjà construire cette classe depuis plusieurs mois.

Nous avons rappelé à monsieur le préfet ce problème et il a immédiatement a téléphoné au directeur de la société, lequel s'est engagé à commencer les travaux dans la semaine. Nous avons aussi évoqué cette 3ème classe manquante et rendez- vous a été pris le lendemain avec le directeur de la société pour voir de quelle façon nous pourrions financer cette 3eme classe avec un coût réduit , vu qu'il doit construire déjà les deux classes manquantes.

Lors de cette réunion avec Monsieur Dioma le prix de la construction et des frais annexes (contrôle de conformité, frais d'architecte) a fait l'objet d'une discussion . Il s'avère que ce montant de 8 millions de francs CFA dépasse largement notre budget et qu'une réponse négative a été donnée le lendemain pour ce projet.

La secrétaire de mairie nous a fait part d'un manque criant d'outils informatiques qui ne peuvent être financés suite à un déficit budgétaire important. Une demande a été faite concernant ce projet.

Monsieur le préfet nous a informés que l'électricité arriverait début 2016.

Cette réunion sympathique c'est conclue par un désir d'échanger d'une façon plus régulière nos projets avec la mairie.

Réunion avec le Kouré

Etaient présents Adama , Mr zacharia, le président du kouré Obeki , 3 secrétaires, 6 apiculteurs sur 28 formés et nous- même.

La réunion s'est passée sous les manguiers, les locaux du kouré étant occupés par une classe de 5 ème qui n'avaient pas de salle.

Projet apiculture

2 agricultures par village avaient été formés par le kouré dans le cadre du projet de l'union solidaire (Aubagne, Marvejols et Ancy sur Moselle)

Ces formations se sont déroulées sur 2 jours avec remise du matériel et de ruches. D'autres formations avaient été faites auparavant et seule une remise en mémoire des techniques avaient été effectuée. A l'issu de ces 2 années d'expériences les apiculteurs doivent soit rendre la ruche ou l'acheter au prix de 20000 francs CFA, ce qui permet à d'autres apiculteurs de se lancer.

La récolte de miel se fait 2 fois par an mais depuis 3 ans une seule récolte est possible. la grande miélée se fait avril mai et juin la petite miélée en octobre c'est cette dernière qui produit peu. La récolte moyenne varie de 1 kg à 5 kg , le prix du kg est de 1500 francs CFA. Plusieurs problèmes ont été évoqués par les apiculteurs : agressivité de certains couvains et une sélection pourrait s'avérer nécessaire. Il y a aussi un problème de vol des ruches .En ce qui concerne l'eau difficile à trouver en certaines saisons des bidons avaient été posés à côté des ruches mais ont été volés pour être revendus, la solution retenue a été de suspendre des moitiés de pneus aux arbres et remplis d'eau.

Autre problème évoqué la présence de fleurs mélifères ce sont les fleurs du karité du neré essentiellement qui font diminuer la production de miel (pluie trop tôt ou trop tard). Les apiculteurs présents ont évoqués leurs problèmes et leur choix en ce qui concerne les ruches.

- Mr Doudo, de Kopelé constatent que la ruche fournie est plus avantageuse que la ruche traditionnelle, en 2014 la récolte était de 6 litres et de 2 litres en 2015. Il est d'accord pour acheter la ruche en 2016 mais pose la question de la cause de la diminution de la récolte.
- Mr Nanou Sito de Sorobouly dit ne pas avoir eu de récolte due à l'absence d'abeille, dit ne pas avoir utilisé correctement le matériel et ne pas avoir surveillé la ruche mais est d'accord pour acheter la ruche.
- Mr Okama Soube de Bitiako a placé deux ruches côte à côte et récolté ½ l en 2014 et 6 litres en 2015. Il constate qu'il n'y a pas d'attaque sur les couvains et il est d'accord pour acheter sa ruche.
- Mr koable constate lui qu'il y a eu aucun rendement. Sa ruche situé loin du village n'a pas été surveillée régulièrement et pense que le miel lui a été volé. Il rend la ruche.
- Mr Tolassina de Oulo constate que les abeilles sont petites, que sa ruche a été vandalisée (toit enlevé) et qu'il y a un problème de fleurs mellifères car toutes les terres du village sont cultivées et qu'il n'y a plus de brousse, il rend sa ruche.
- Mr Zacharia (75 ruches) est apiculteur professionnelle et a formé les autres apiculteurs.

Ses ruches déposées dans la brousse ont été vandalisées sauf 10 qui n'ont pas été détruites. Les voleurs pour récolter le miel la nuit enflamment la ruche, détruisent les abeilles et ne récoltent que peu de miel.

En ce qui concerne les formations et le matériel les enfumoirs n'ont pu être tous faits car le forgeron est parti et les formations n'ont pu être faites. Le budget de la formation a été mal calculé et la deuxième session n'a pu se faire par manque d'argent.

Les tenues sont de mauvaises qualités et les fermetures éclairs ont toutes cassées.

Mr zacharia se charges de récupérer toutes les tenues pour les porter au couturier pour les réparer. Les moules fournis par nos soins pour des ruches en béton ne sont pas fonctionnelles, le ciment se colle au moule lors du démoulage et ne peuvent être utilisées. Les ruches en bois sont détruites par les termites.

Il est à noter la présence d'un scarabée parasite qui s'infiltré dans la ruche et détruit l'essaim. La solution évoquée est de poser la ruche sur des bouteilles en verre

De l'avis de l'ensemble des apiculteurs le travail fourni, le coût du matériel, la surveillance des ruches et la faible rentabilité les découragent

Il a été proposé de renforcer la formation d'assurer une sélection rigoureuses des couvains et d'assurer un meilleur emplacement des ruches.

Projet des plantes de cordons herbacés :

Un plan national de lutte contre l'érosion des terres a été élaboré .Il s'appuie sur la reforestation (projet sur plusieurs années) et la réalisation de cordons herbacés pour contrecarrer l'érosion. Ce projet financé par l'organisme Seford assure la formation des agriculteurs de tous les village concernés, des techniciens organisent des visites d'information et de formation pour sensibiliser à ce problème (ils ont élu domicile pour plusieurs semaines dans la maison de Michel. Dans ce cadre le Kouré intervient pour assurer une part complémentaire du financement. Le problème est de trouver des semences adaptées au terrain. Faut- il récupérer des semences sauvages ou de les acheter .D'après Saidou, l'endropogon est l'herbe idéale pour ce projet

Une demande récurrente des adhérents du Kouré est la réalisation d'un élevage de poules. Certains voient très grand, après discussions une dizaine de poules par famille serait envisageable. Si ce projet se réalise il faudrait envisager la vaccination des animaux contre la peste aviaire. Le coût est de 60 francs CFA par poule. Le vétérinaire s'en charge. Un poulet peut se revendre 2500 francs CFA sur le marché après 6 mois d'engraissement. On peut acheter une poule prête à pondre soit des poussins.(500 francs CFA).mais il n'y en a peu sur le marché .

Réunion Microcrédit

Ouverture de la séance à 20h45. L'objectif de la réunion : avoir une connaissance de l'utilisation du microcrédit et du fonctionnement et réfléchir pour les projets d'avenir. Nous avons constaté que la totalité des micro-crédits étaient remboursés ce qui est un succès. La commission micro-crédit se réunit en novembre et mai pour avaliser le remboursement des crédits et financer ainsi d'autres projets. Nous insistons sur notre objectif de départ qui était des aides à des projets artisanaux et non l'achat d'engrais ou de pesticide.

Au cours de l'année 2015 45 prêts ont été octroyés de 30.000 francs CFA maximum.

Quelques exemples de prêts :

Mme Nianou emprunte pour 3 sacs d'arachides, les transformer en sauce ou en pâte et les revendre sur le marché. Montant du bénéfice non mentionné.

Mme Mié achète des sacs de karité transformé en beurre. Le sac de 24 kg coûte 2500 francs CFA et le beurre de karité est revendu 4500 francs CFA.

Mme Loungue, même projet

Mme Drissa achète 10 poules pour élevage et les revend 6 mois après.

Mr Joachim : même projet

Une demande de formation à l'ordinateur a été demandée pour améliorer la gestion du micro-crédit.

Devant le succès de ce projet et la demande constante de nouveaux prêts un apport de 300.000 francs CFA a été débloqué par Peuples Solidaires d'Aubagne.

L'ensemble des gens présents nous remercient chaleureusement de cette aide précieuse et nous insistons sur la confiance qui nous lie et le désir de continuer.

Dispensaire de SIBY

Nous avons été accueilli par l'infirmière major et avons donné plusieurs sacs de médicaments (antibiotiques et antalgiques essentiellement). Le nouveau dispensaire a été construit avec l'aide d'une ONG. Trois autres bâtiments désaffectés et non entretenus sont à l'abandon et pourtant en bon état.

La major nous a informés d'une campagne nationale de contraception dont le financement est assuré par le gouvernement. L'inconvénient de cette démarche est un manque de confidentialité pour respecter la procédure (inscriptions sur des listes). Avec l'infirmier du village et à la demande de plusieurs villageoises un budget a été débloqué par Peuples Solidaires d'Aubagne pour satisfaire à ce besoin. La pose d'un implant sous-cutané dont la durée d'action est de 3 ans coûte 2500 francs CFA et son retrait 4500 francs CFA.

Joachim assurera la discrétion nécessaire auprès de tous.

Visite de l'école de Bitiako

Nous avons été accueillis par la directrice qui ne loge pas sur place comme tous les autres instituteurs . Des bâtiments en bon état sont laissés à l'abandon. Une classe est innocupée. Il existe sur site un forage en état de fonctionnement mais mal entretenu.

La moyenne est de 45 élèves par classe , au CEG une classe de 6 ème (65 élèves) une classe de 5 ème de 94 élèves et une classe de quatrième de 75 élèves.

Une classe manquante sera financée par l'association ASAO (, achat de tôles, bois fenêtres et salaire du maçon , achat de sable . la main d'œuvre et les cailloux sauvages (pierres) sont fournis par le village.

Il y a eu une distribution de balles de tennis offert par Robert.

Réunion du village

Après le travail des champs après 20 heures une centaine de personnes dont 90% de femmes et de nombreux enfants ont assisté à cette réunion dont le but était de résoudre le problème de la classe manquante essentiellement

La décision prise après discussion des femmes est de mettre leurs maris au travail . Peuples Solidaires d'Aubagne financera l'achat de tout le matériel , le paiement d'un maçon pour surveiller les travaux , les hommes se chargeant de faire les travaux d'exécution et le transport des cailloux sauvages. Le budget est de 500.000 Francs CFA.

La réunion a porté ensuite sur l'explication à tout le village de la culture bio et de ses contraintes. Une nouvelle formation sera assurée au mois de mai.

Nous avons attiré l'attention sur l'utilisation des fosses fumières de compost qui semblent être à l'abandon et sur la pollution de la brousse par les sacs plastiques.

La fin de la réunion s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par nos soins .

3 bouteilles de pastis dilués, 50 l de dolo ,du sirop (un luxe pour les villages) ont à peine réussi à étancher la soif de tout le monde.

Discussions et musique se sont prolongés jusqu'à tard dans la nuit

Réunion avec le maçon

Le mercredi 29/11 tôt le matin une réunion avec le maçon a permis de finaliser les coûts et le travail de chacun

Visite de l'école de Kalembouly

Il y a à l'école 250 élèves , 50 par classe la directrice nous fait part de plusieurs doléances pour l'équipement des classes et de la faiblesse des cotisations de l'APE (Association des parents d'élèves) soit 1500 francs CFA par élève . L'utilisation du budget est peu clair et servirait essentiellement pour compléter les salaires des instituteurs. Les villageois n'osent pas poser trop de questions aux instituteurs et le secrétaire signe ce que les instituteurs demandent.

Le forage de l'école bien que neuf n'a pas été entretenu correctement , une pièce dessoudée a entraîné un non fonctionnement de la pompe. Personne ne voulant assumer la réparation (30.000 francs CFA) nous avons décidé que ce serait les APE qui le paierait.

Visite de la banque

Nous avons été accueillis par le Président Loungue Mamadou ainsi que par le vice-président, le trésorier et le secrétaire ils nous remercient tous pour l'apport de 600.000 francs CFA au départ (il y a 12 ans) qui été nécessaire pour la création de la banque. C'est une filiale de la caisse d'épargne de la province et gérée par le bureau central.

Actuellement 562 adhérents , le montant des encours s'élève à 20 millions de francs CFA Cet instrument de développement a permis l'essor du petit artisanat et du commerce dans toute la préfecture.

Nous avons déposé 450.000 Francs CFA qui vont servir à bâtir la classe demandée par le village.

Visite du moulin

A quelques pas de la banque se dresse le bâtiment du moulin qui sert à faire la farine de sorgho et de mil. La participation s'élève à 25 francs CFA pour une grosse bassine. Il fait gagner beaucoup de temps aux femmes et évite de la fatigue. L'excellente tenue de la gestion a été reconnue par un diplôme départemental. Le comité de gestion composé de femmes assure la bonne gestion et a permis le renouvellement du moteur diesel sans aucun emprunt. Elles emploient un homme mécanicien toute la journée pour en assurer le bon fonctionnement. Dans le même bâtiment une savonnerie gérée par un autre comité a vu le jour et dont l'avenir semble prometteur.

Après ces quelques jours passées à kalembouly et ses nombreuses réunions nous pouvons constater que l'ensemble des projets se réalise d'une manière correcte et que le partenariat de plus de 20 ans se révèle être un partenariat d'amitié et de confiance.